

- Tél. : +33 (0)1 30 51 74 40
- Fax : +33 (0)1 30 51 21 55
- sales@tekflow.fr
- www.tekflow.fr



NOTICE DE RECYCLAGE ET DESTRUCTION DES PRODUITS FOURNIS PAR TEKFLOW

- Le recyclage et la destruction doivent toujours se faire en conformité avec les lois et règlements en vigueur
- L'équipement concerné peut être trouvé en contact avec une matière toxique ou autrement dangereuse. Protégez-vous comme il se doit et effectuez les mesures de nettoyage qui s'imposent
- Démontez l'équipement en vue du tirage des pièces. Consultez préalablement sa notice d'installation, emploi et entretien. Tenez tout particulièrement compte des mises en garde figurant sur l'équipement lui-même.
- Triez les pièces démontées en fonction de leurs matériaux. De nombreuses pièces comportent un marquage de matériau. En cas d'absence d'une telle indication, consultez la liste des matériaux de l'équipement.
- Acheminez les pièces conformément à la pratique locale admise pour leur recyclage ou leur destruction.